UNIVERSITÉ Clermont Auvergne

INSTITUT LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines

Année universitaire 2024-2025

Service de scolarité
Dossier suivi par : Zoé Legouest
Mail : examen.EvT.lcsh@uca.fr

CONVOCATION AUX EXAMENS TERMINAUX
NIVEAU 3 - MENTION PHILOSOPHIE
Semestre 5 - Session 1

Les épreuves écrites suivantes se déroulent sur le site GERGOVIA, de l'UFR LCSH - 29, Bd Gergovia Clermont-Ferrand.

Les étudiants doivent se présenter à l'entrée de la salle ou de l'amphi minimum 30 minutes avant le début de l'épreuve, munis obligatoirement de leur carte d'étudiant 2024-2025 ou de leur pièce d'identité accompagnée de leur certificat de scolarité de l'année en cours.

Le numéro de dossier figurant sur la carte d'étudiant devra être obligatoirement porté sur les copies d'examens.

Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux (Loi n° 2010-1192 du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public, article 1er : « Nul ne peut, dans l'espace public, porter une tenue destinée à dissimuler son visage »).

Les manteaux et vestes, sacs, porte-documents, cartables, ordinateurs et téléphones portables éteints, ainsi que tout objet connecté, doivent être déposés à l'entrée de la salle. Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information, ou permettant l'accès à internet sont éteints et demeurent dans les sacs. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude.

Les étudiants n'ont, sur leur table, ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel. Tout téléphone portable trouvé en possession de l'étudiant sera considéré comme une tentative de fraude.

Les étudiants ne conservent avec eux que le matériel expressément autorisé pour l'épreuve. Seuls sont autorisés le matériel ou documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués.

De même, les dictionnaires de langue et les traducteurs sont interdits pour les étudiants étrangers, sauf mention contraire sur l'en-tête du sujet. Le non-respect de cette disposition constitue une tentative de fraude aux examens.

Toute fraude ou tentative de fraude aux examens est sanctionnée dans le respect du cadre législatif et réglementaire du code de l'éducation (articles L.232-2, L.232-3, L.712-4, L.811-5, L.811-6 et R.712-9 à R.712-46).

Après délibération des jurys d'examens, les résultats seront consultables sur l'ENT.

UNIVERSITÉ Clermont Auvergne

INSTITUT LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines

Année universitaire 2024-2025

CONVOCATION AUX EXAMENS TERMINAUX
NIVEAU 3 - MENTION PHILOSOPHIE
Semestre 5 - Session 1

Semestre 5					
ÉPREUVES	**DATES**	**DURÉE EPREUVE***	**HEURE D'APPEL**	**HEURE DÉBUT**	**LIEU***
Majeure					
Toutes les épreuves sont organisées par le secrétariat pédagogique du département de philosophie					

* Pour les étudiant.es bénéficant d'un aménagement d'examens (1/3 temps, scripteur, ordinateur…), les épreuves se dérouleront dans les salles 333 et 334 (salles informatique). Les épreuves du matin commenceront à 8h00 et celles de l'après-midi à 14h00.

Clermont Ferrand, le 26/05/2025
La Doyenne-directrice

Anne-Laure FOUCHER